

FICHE SIGNALÉTIQUE

Cette fiche signalétique est compatible avec ISO 11014 – 1:1994 et est conforme au standard ANSI Z400.1 – 1993.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Cette FDS est conforme à 91/155/EEC et 2001/58/EC

Section 1: Identification du Produit Chimique et de la Compagnie

APPELLATION COMMERCIALE : Venom Gun Cleaner

UTILISATIONS PRESCRITES : Nettoyage d'arme à feu et conditionnement

Fabricant: Pantheon Chemical
 225 West Deer Valley Road
 Suite #4
 Phoenix, Arizona 85027-2108
Telephone: (623) 780-2296
Numéro Vert: 1-888-824-2918
FAX: (623) 516-0414

Fournisseur: Bushnell Outdoor Products
 9200 Cody
 Overland Park, KS 66214
Téléphone: (913) 752-3400
FAX: (913) 752-6112

Date de publication: 16 Novembre 2010

Section 2: Composition, Information sur les Constituants

COMPOSITION DU PRODUIT	APPROX %	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH REL	NO. CAS	EINECS	SYMBOLE	RISQUE
Diethylene Glycol Monobutyl Ether (DGBE)	<15	Aucun	Aucun	Aucun	112-34-5	203-961-6	Xi,	R:36
N-Methyl-2-Pyrrolidone (NMP)	<1	Aucun	Aucun	Aucun	872-50-4	212-828-1	Xi,	36/38

Certains éléments de cette fiche signalétique peuvent être désignés comme étant des secrets de fabrication. Toute demande de bonne foi pour la divulgation d'information liée au secret de fabrication au personnel médical doit être faite conformément aux provisions contenues dans 29 CFR 1910.1200 I 1-13.

L'explication des locutions en R- est donnée en Section 16.

Section 3: Nature des Dangers

CLASSIFICATION DU DANGER:
 FEU ET EXPLOSION :
 ASPECT:

Non inflammable (selon IMO et DOT)
 Aucun
 Liquide Clair Orangé

Effets potentiels sur la santé :

INHALATION:
 AU CONTACT DE LA PEAU:
 AU CONTACT DES YEUX :
 INGESTION:
 R: 36
 R: 38

Symptômes possibles :

Aucun problème particulier.
 Peut causer une légère irritation.
 Peut entraîner une irritation des yeux.
 Peut être nocif si avalé.
 Irritant pour les yeux.
 Irritant pour la peau.

CLASSEMENTS DU NFPA:

Composant	Santé (Bleu)	Inflammabilité (Rouge)	Réactivité (Jaune)	Spécial (Blanc)
Venom Cleaner	1	0	0	--

Section 4: Mesures de Premiers Soins

Procédures d'Urgence et de Premiers Soins :

GÉNÉRALE:

Laver toute partie exposée à grande eau.

AU CONTACT DE LA PEAU:

Laver minutieusement avec du savon et rincer avec de l'eau.

AU CONTACT DES YEUX:

Rincer immédiatement avec de l'eau et consulter un médecin.

INGESTION:

Boire de grandes quantités d'eau. NE PAS faire vomir.

Consulter un médecin.

INHALATION:

Aucun problème particulier.

Section 5: Mesures de Lutte contre l'Incendie

POINT D'ÉCLAIR:

Aucun

LIMITES D'INFLAMMABILITÉ DANS L'AIR (% by vol.):

Inapplicable

AGENT EXTINCTEUR:

Inapplicable

PROCÈDES SPÉCIAUX DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE:

Inapplicable

DANGERS RARES DE FEU ET D'EXPLOSION :

Aucun

Section 6: Mesures en cas de Dispersion Accidentelle

MESURE A PRENDRE SI LE PRODUIT EST RENVERSE OU S'ÉCHAPPE DU CONTENANT :

Le produit est biodégradable. Nettoyer autant que possible et placer dans un contenant adéquat pour une élimination ultérieure. Empêcher les fuites ou l'eau de rinçage contaminée de rentrer en contact avec les tuyaux d'écoulement, les puits secs, les cours d'eau, ou les terres.

Se référer à la Section 15 sur les lois en vigueur.

MÉTHODE A SUIVRE POUR L'ÉLIMINATION DU PRODUIT:

Jeter le produit conformément aux règles en vigueur.

Section 7: Manipulation et Stockage du Produit

PRÉCAUTIONS A PRENDRE POUR LA MANIPULATION ET LE STOCKAGE DU PRODUIT:

- Ne pas stocker à des températures en dessous de 32° F (0° C).
- Porter un équipement de protection approprié et éviter tout contact avec la peau, les yeux, ou les vêtements.
- Se laver les mains après manipulation du produit. Garder hors de portée des enfants.
- Suivre toutes les réglementations en vigueur sur la manipulation et le stockage.
- Pratiquer la ségrégation chimique des acides.

INFORMATION SUR LE CONTENANT VIDÉ:

Jeter ce contenant conformément aux lois en vigueur.

Section 8: Contrôle de l'Exposition/Protection Individuelle

CONTRÔLE DE L'EXPOSITION

VALEURS LIMITES D'EXPOSITION :	Voir Section 2
VENTILATION:	Aucune précaution spéciale exigée
CONTRÔLE SPÉCIAL DE VENTILATION :	Aucun exigé
POTECTION RESPIRATOIRE:	Aucune exigée
PROTECTION DES MAINS:	Gants en caoutchouc
PROTECTION DES YEUX:	Lunettes de sécurité, Lunettes contre les projections liquides, ou Ecran facial
PROTECTION DE LA PEAU:	Vêtement de protection approprié pour éviter tout contact avec la peau
AUTRE ÉQUIPEMENT:	L'équipement pour prendre des douches de sécurité, se laver les yeux et les mains doit être disponible dans l'aire de travail
MESURES D'HYGIÈNE:	Eviter tout contact avec les yeux. Se laver les mains après manipulation.
CONTRÔLE D'EXPOSITION LIE A LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT:	Aucun exigé

Section 9: Propriétés Physiques et Chimiques

POINT D'ÉBULLITION:	219° F (104°C)
GRAVITE SPÉCIFIQUE (@25 °C):	1.01
PRESSION DE VAPEUR DU PRODUIT:	
PreKote	17.3 mmHg @ 20° C
PRESSION DE VAPEUR DES COMPOSANTS:	
DGBE	0.02 mmHg @ 20° C
NMP	0.30 mmHg @ 20° C
POINT DE CONGELATION:	18° F (-8 °C)
SOLUBILITÉ DANS L'EAU :	100%
ASPECT - COULEUR:	Clair Orangé
ÉTAT PHYSIQUE:	Liquide
ODEUR:	Inodore
PH	10.8—11.2
CORROSIF	No

Section 12: Information Écologique

BIODÉGRADABLE:	Oui
BIOACCUMULATION:	Aucune information disponible.
TOXICITE AQUATIQUE:	NMP: 100 % NMP peut être nocif pour la vie aquatique a des concentrations de plus de 100 mg/l. Le LC50 (Pimephales promelas, 96 heures) = 100 mg/L; et le LC50 (Ceriodaphnia dubia, 48 heures) = 100 mg/L.
AUTRE INFORMATION: 1999/45/EC Annexe III	Néant Aucun danger pour l'environnement

Section 13: Considérations en Matière d'Élimination

Rincer complètement le contenant avant de le jeter. Éliminer conformément aux lois en vigueur. La présence de larges quantités de déchets peut exiger un ajustement à un pH neutre. Aucun des produits chimiques utilisés pour ce produit ne figure dans la liste des Polluants Prioritaires de l' Appendice A à 40 CFR, Part 423—126 Priority Pollutants.

Section 14: Information liée au Transport (per 49 CFR 172.101)

ÉTIQUETTE POUR LE TRANSFER (UE):



TRANSPORT ROUTIER:

DOT	Not Règlementé
NUMÉRO UN:	Néant
CLASSIFICATION DES DANGERS DOT / ADR:	Néant
ÉTIQUETTES DOT / ADR:	Néant
PLAQUETTE:	Néant
GROUPE D'EMBALLAGE DOT / ADR:	Néant
NUMÉRO DE RISQUE – ADR:	Néant
NOM D'EXPÉDITION ADEQUAT DOT / ADR:	Néant
CLASSIFICATION EPA DU DÉCHET DANGEUREUX:	Néant
POLLUANT MARIN:	Néant
QUANTITÉ DOT A REPORTER:	Néant

TRANSPORT FERROVIAIRE:

No DE CLASSIFICATION RID:	Néant
GROUPE D'EMBALLAGE RID:	

TRANSPORT PAR VOIE MARITIME:

NUMÉRO MARITIME UN:	Néant
CLASSIFICATION IMDG:	
GROUPE D'EMBALLAGE IMDG:	
No EmS.:	
POLLUANT MARIN:	
NOTES POUR LE TRANSPORT MARITIME:	

TRANSPORT AÉRIEN:

CLASSIFICATION IATA/ICAO:	Néant
GROUPE D'EMBALLAGE POUR L'AVION:	

Section 15: Information Règlementaire

STATUT SUR LE TOXIC SUBSTANCES CONTROL ACT (TSCA):

Tous les constituants de ce produit sont énumérés dans le TSCA.

SUPERFUND AMENDMENTS AND REAUTHORIZATION ACT DE 1986 (SARA) TITLE III SECTION 313 SUPPLIER NOTIFICATION:

Cette loi exige le rendu de rapports annuels sur les produits chimiques toxiques qui apparaissent dans la section 313 du Emergency Planning and Community Right To Know Act de 1986 et 40 CFR 372. Cette information doit être comprise dans toutes les fiches signalétiques qui sont imprimées et distribuées pour le produit. Les produits chimiques toxiques de la Section 313 contenus dans ce produit sont: Glycol Ethers, NMP

PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE:

Cette loi exige un signal d'alerte pour les produits chimiques régis par la Proposition 65 de Californie. Les produits chimiques régis par la proposition 65 de Californie contenus dans ce produit sont: NMP. Le NMP est reconnu par l'état de Californie comme étant un danger pour la reproduction. Les niveaux suivants représentent les Niveaux d'Effets Non Observables (NOEL) pour le NMP:
Niveau Maximum Permis par jour: 2003 Draft: 3,200 ug/jour inhalation
Niveau Maximum Permis par jour: 2003 Draft: 17,000 ug/jour dermique
NOTE: Une utilisation normale de PreKote conduira à des niveaux d'exposition bien moindre que ceux de NOEL pour le NMP.

LISTE DU DROIT DE SAVOIR DES SUBSTANCES OU SUBSTANCES DANGEREUSES PAR ETAT:

Substance(s) Toxique(s) de Floride :	Néant
Substance(s) dangereuses du Massachusetts :	NMP
Code(s) des substances dangereuses de Pennsylvanie:	NMP
New Jersey	Néant

AMENDEMENTS DU CLEAN AIR ACT (1990):

SECTION 112, HAZARDOUS AIR POLLUTANTS:

Cette substance est classée comme étant un dangereux polluant pour l'air : Glycol Ethers

SECTION 111, VOLATILE ORGANIC COMPOUNDS NMP

Cette substance doit être conforme aux standards d'émission du 40CFR Part 60: NNN, RRR.

CLEAN WATER ACT: Aucun des produits chimiques contenus dans ce produit n'est classé Polluant Prioritaire dans l'Appendice A à 40 CFR, Part 423—126 Priority Pollutants.

CANADA:

INFORMATION WHMIS: La Classification du Système d'Information Canadien sur les Matériaux dangereux au travail (WHMIS) pour ce produit est:

DGBE: Canada Gazette, Part II, 122(2) (01 Jan 88)

NMP: Canada Gazette, Part I, 135 #12:940 (24 Mar 2001)

Ce produit a été classé conformément avec les critères de danger établis par les Régulations des Produits Contrôlés (CPR) et la fiche signalétique contient toutes les informations exigées par le CPR.

Classé dans DSL:

DGBE: Oui NMP: Oui

UNION EUROPÉENNE:

La conformité de ce produit avec les Directives suivantes de la Communauté Européenne a été passée en revue : Directive 67/548/EEC, Directive 2001/59/EC, Directive 1999/45/EC, Directive 91/155/EC, Directive 2001/58/EC, et Directive 2001/60/EC.

Note: Tous les constituants de ce produit sont classés dans le EINECS.

COMPOSANT	NUMERO EINEC/ELINC	STATUT EINEC/ELINC	CLASSIFICATION CMR	SYMBOLE DANGER	NUMERO LOCUTION RISQUE	NUMERO LOCUTION SECURITE	WGK	C
DGBE	203-961-6	LISTED	Xi, R 36	Xi	R36	S(-2)26	0	
NMP	212-828-1	LISTED	Xi, R 36/38	Xi	R: 36/38	S(-2)41	1	>=10%

EINECS: Inventaire Européen des Produits Chimiques Commerciaux Existants.

ELINCS: Liste Européenne des Substances Chimiques Signalées

Section 16: Informations Diverses

L'information contenue dans la présente fiche signalétique a été obtenue de sources considérées fiables et sont justes à la connaissance de Pantheon Chemical, Inc. Toutefois, Pantheon Chemical, Inc. ne peut aucunement faire la garantie formelle ou suggérée de la COMMERCIALISATION ou la CONVENANCE POUR UNE CAUSE PARTICULIÈRE, concernant la justesse de ces données ou des résultats pouvant être obtenus de manière similaire. Pantheon Chemical, Inc. se dégage de toute responsabilité quant aux dommages subis par le destinataire ou par des tierces personnes ou pour tout dommages infligé à la propriété privée et c'est au destinataire d'assumer tous ces risques.

Explication:

Identification de la Communauté Européenne des Dangers:

R: 36 Irritant pour les yeux.

R: 38 Irritant pour la peau.

S: (2-) Garder hors de la portée des enfants.

S: 41 En case de feu ou/et d'explosion ne pas respirer les fumées.

S: 26 En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement avec beaucoup d'eau et consulter un médecin.

S: 36/37 Porter un vêtement de protection adéquat et des gants.

Symbole du (des) Danger (s): Xi Irritant

Commentaires de Révision: Changements des Caractéristiques Physiques

Date de Révision: 16 Novembre 2010

Numéro de Révision: 2

Sources d'Information: RTECS